

David Chanteranne

Napoléon et les grandes cérémonies impériales

Sacre, mariage et baptême



ÉDITIONS
CABÉDITA
2018

DÉCOUVERTES NAPOLÉONIENNES
Une collection dirigée par Jean Étèvenaux

Couverture: *Le mariage religieux de Napoléon et Marie-Louise au Louvre,*
avril 1810. Par Georges Rouget. © Histodec.

© 2018. Éditions Cabédita, CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet: www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-810-5

FASTES DE L'EMPIRE, ÉPOQUE FASTE?

La simplicité helvétique peut-elle s'accommoder des fastes de l'Empire napoléonien ? La sobriété des héritiers de Guillaume Tell peut-elle vibrer à l'évocation des uniformes chamarrés et des toilettes rutilantes de la cour de Napoléon I^{er} ? La rigueur républicaine d'un peuple formé à la parcimonieuse école des paysans montagnards peut-elle comprendre la magnificence d'une jeune et éphémère dynastie qui s'est voulue l'égale des plus anciennes ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles aidera à répondre ce livre.

David Chanteranne se trouvait tout indiqué pour aborder cette problématique et, au-delà, faire saisir ce qu'avait été le déploiement des grandes cérémonies impériales. Il vit avec Napoléon depuis fort longtemps et lui a consacré de multiples ouvrages que son goût et ses connaissances de l'art ont souvent orientés vers les représentations picturales, notamment le sacre de 1804. Cet élève de Jean Tulard a également su appréhender le cinéma, la bande dessinée et même l'histoire en briques façon Lego. C'est

dire qu'il excelle à saisir le côté visuel et palpable de l'épopée et à le mettre en scène pour ses lecteurs.

Grâce à lui défilent donc les images de cette dizaine d'années qui constituèrent un mélange de *Madame Sans-Gêne* – pour reprendre un sujet maintes fois traité au cinéma – et de *Kermesse héroïque* – pour faire allusion à Jacques Feyder, maître de Marcel Carné dont il a écrit la biographie. Mais l'historien de l'art est resté avant tout un historien, précis et rigoureux, avec cette grande capacité d'évocation dont il nous fait profiter dans les pages qui suivent.

Au-delà du déroulé de ces moments de 1804, 1810 et 1811, et en creux de ces descriptions, David Chanteranne rappelle la *force de la communication* agencée par le maître. S'il en décode les origines dans l'Antiquité, il en montre l'application que le jeune chef d'État a su en tirer à son profit, puisque les artistes devaient se faire *les chantres de la puissance impériale*. Celle-ci ne devait aucunement apparaître abstraite, mais s'enraciner dans les nouvelles traditions. Ainsi se comprend le choix du sacre de Napoléon, du mariage avec Marie-Louise et du baptême du roi de Rome : une sorte de trinité ne renvoyant qu'au nouveau dieu – qui a pu s'offrir le luxe de changer d'Impératrice entre la première et la deuxième étape. De toute manière, comme l'exprime le premier tableau avec la présence

ajoutée de Madame Mère, ce qui compte n'est pas la réalité mais la mémoire qu'on doit en garder, sans oublier l'insistance sur le fait que l'Empereur ne tient son pouvoir *que de lui-même*.

Bien entendu, non seulement les Suisses mais encore tous les moralistes pourront s'interroger aussi sur l'adéquation entre les fastes d'un régime et le caractère globalement faste de son époque. À moins que certains ne considèrent que trop de faste devient néfaste.

En tout état de cause, nous sommes invités à nous plonger, avec ou sans ravissement, dans ce cinquième volume de la collection *Découvertes napoléoniennes*. Comme les précédents, il reproduit les interventions données lors du colloque annuel organisé par la Délégation suisse du Souvenir napoléonien à Morges, en 2017. Une seconde vie est ainsi donnée aux communications de ce haut moment d'évocation historique.

Mais voici que retentissent les trois coups! Le rideau s'ouvre...

Jean Étèvenaux
Administrateur du Souvenir napoléonien

«La force est fondée sur l'opinion. Qu'est-ce que le gouvernement? Rien, s'il n'a pas l'opinion.» Napoléon Bonaparte, depuis ses premières victoires militaires de Toulon, a toujours compris que l'homme de la rue demeurerait la pierre angulaire du pouvoir. Entre 1794 et 1815, voire jusqu'à sa mort à Sainte-Hélène en 1821, la conscience politique du plus grand nombre a dicté ses actes et son discours, ou, tout du moins, orienté ses choix.

S'agit-il réellement de propagande, c'est-à-dire de cet «ensemble des méthodes utilisées par un pouvoir en vue d'obtenir des efforts idéologiques ou psychologiques», en d'autres termes de «l'utilisation systématique de l'aspect charismatique du titulaire du nouveau pouvoir»? Le terme de «discours politique» est davantage adapté pour la période.

Le jeune général, bien avant qu'il ne devienne Premier Consul puis Empereur des Français, a du moins toujours employé la force de la communication à son avantage. Déjà, sur les bords de l'Adige, *Le Courrier de l'Armée d'Italie* avait vanté les mérites de celui qui toujours «vole comme l'éclair et frappe comme la foudre. Il est partout et il voit tout; il est l'envoyé de la Grande Nation.» Un des

premiers, il est donc parvenu à se faire passer pour l'homme providentiel en imposant ses talents et sa capacité à être le « symbole de la victoire de l'individu sur les déterminismes ».

Et quelle plus belle possibilité que de se conformer aux plus anciennes formulations esthétiques des Romains de l'Antiquité pour faire passer son message ? Qu'il s'agisse de peinture, gravure, sculpture ou architecture, la politique employée permet de mieux s'inscrire dans les pas des glorieux anciens. Surtout, depuis les découvertes de Pompéi et de Herculanium, et à la suite des travaux de Mengs et Winckelmann, le néoclassicisme a véritablement retrouvé les faveurs du Salon et les préférences des collectionneurs. Deux tendances s'affrontent alors : l'école de Jacques-Louis David, où l'héroïsme éducateur, les vertus républicaines, tendent l'être vers un dépassement hautement moral ; et l'école alexandrine, davantage néogrecque, dont seule la « mythologie gracieuse, tendre et voluptueuse » est mise en exergue. Antonio Canova, par la *Statue de Napoléon* et son *Baiser de Psyché*, symbolise cette double tendance esthétique. « Imiter l'antique dans son esprit, ses principes, et ses maximes » : tel devient le but des artistes de l'époque, les décorateurs Percier et Fontaine en tête.

Les arts n'échappent donc pas à une règle édictée par Napoléon lui-même.

En 1808, l'Empereur n'a-t-il pas déclaré devant l'Institut: «J'ai à cœur de voir les artistes français effacer la gloire d'Athènes et de l'Italie.» Hormis Louis XIV, jamais chef d'État n'avait donné directive plus forte.

Les artistes se font donc les chantres de la puissance impériale. Placés sous la direction attentive de Dominique-Vivant Denon dès 1806, ils perpétuent une tradition à la fois gréco-romaine et marquée également par des traditions d'Ancien Régime.

Parmi les journées les plus représentées, et preuve s'il en est de leur importance aux yeux du nouveau souverain et de leur puissance évocatrice, il en est trois qui ont leurs plus grandes faveurs: le sacre de 1804, le mariage avec Marie-Louise de Habsbourg et le baptême du roi de Rome.

Alors que le Consulat à vie lui a été confié depuis deux ans déjà, Bonaparte, en mai 1804, sait sans doute que la pérennisation de son pouvoir passe par le trône, le sceptre et la couronne.

Les tentatives d'assassinat qui l'ont visé (on se souvient notamment de celle de la rue Saint-Nicaise) ont, par là même, cherché à déstabiliser les fondements de sa politique. La situation aux frontières est désormais définitivement stabilisée et, à l'intérieur, les réformes commencent à porter leurs fruits.

Mais « sans les Anglais, sans les conspirateurs républicains et royalistes, il n'y aurait eu ni Empire ni Empereur » explique l'historien Jacques Bainville.

Cadoudal exécuté, Pichegru et Moreau mis aux arrêts, le duc d'Enghien définitivement écarté, c'est le principe de la césarisation gouvernementale qui s'impose. Et le 28 floréal an XII (car le calendrier révolutionnaire a encore cours – donc le 18 mai 1804), un sénatus-consulte définit les fondements du nouveau régime impérial.

Ce même jour, le chef de l'État reçoit à Saint-Cloud le Sénat conservateur en corps, avec à sa tête l'ancien consul et futur archichancelier Cambacérés. Napoléon proclame

devant l'assistance: «Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur, explique-t-il. J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation. Je sou mets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille. Dans tous les cas, mon esprit ne serait plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation.»

Parallèlement, les négociations se sont engagées avec Rome pour faire venir le pape Pie VII à Paris lors d'une cérémonie inaugurale grandiose. Le cardinal Caprara, légat du souverain pontife en France, est interpellé par Napoléon lors d'une réception offerte par Joséphine au château de Saint-Cloud: «Toutes les autorités constituées me font sentir combien il serait glorieux que mon sacre et mon couronnement fussent faits par les mains du pape, et quel bien il en récolterait en même temps pour la religion. Il n'est pas vraisemblable qu'aucune puissance y trouve à redire ni en droit, ni en fait. Je n'adresse pas dès à présent une prière formelle au pape, parce que je ne veux pas m'exposer à un refus. Faites donc l'ouverture et, lorsque vous m'aurez transmis la réponse, je ferai, comme je le dois, les démarches nécessaires.»

Reste à choisir le lieu de la cérémonie. Dans un premier temps, cherchant à mettre ses pas dans ceux de

Charlemagne, le nouvel Empereur d'Occident s'imagine organiser l'événement à Aix-la-Chapelle. La proximité des populations luthériennes rend vite l'option impossible : le souverain pontife ne saurait se rendre dans un lieu protestant. Aussi, lorsque l'invitation officielle est lancée le 15 septembre, après la visite de Napoléon et de Joséphine dans la région d'Aachen, la lettre ne comporte aucune précision géographique : « Très-saint-père, l'heureux effet qu'éprouvent la morale et le caractère de mon peuple par le rétablissement de la religion chrétienne me porte à prier Votre Sainteté de me donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle prend à ma destinée et à celle de cette grande nation, dans une des circonstances les plus importantes qu'offrent les annales du monde. Je la prie de vouloir donner, au plus éminent degré, le caractère de la religion à la cérémonie du sacre et du couronnement du premier empereur des Français. Cette cérémonie acquerra un nouveau lustre lorsqu'elle sera faite par Votre Sainteté elle-même. Elle attirera sur ma race et mon peuple les bénédictions de Dieu, dont les décrets règlent à sa volonté le sort des empires et des familles. Votre Sainteté connaît les sentiments affectueux que je lui porte depuis longtemps, et par là elle doit juger du plaisir que m'offrira cette circonstance de lui en donner de nouvelles preuves. »

Alors se rendra-t-on à Lyon, capitale des Gaules ? La cathédrale ne pourra accueillir les quarante mille invités

que l'on prévoit de réunir. Orléans ? Pas assez prestigieux. Reims ? Évidemment trop marqué par le souvenir des Bourbons. Reste Paris, et Notre-Dame qui fait la synthèse entre les deux traditions républicaines et monarchiques et a été le lieu de rétablissement du culte par la grande cérémonie du Concordat à Pâques 1802.

Les dernières réticences pontificales tombent d'elles-mêmes, d'autant que la première date retenue, qui devait coïncider avec le cinquième anniversaire du coup d'État de brumaire, donc autour du 10 novembre 1804, ne pourra pas être respectée.

Après de multiples discussions avec le Sacré-Collège des archevêques de Rome, le pape se décide, chose exceptionnelle, à prendre la route de la France. Parti le 2 novembre 1804, il fait son entrée dans la capitale, après une halte de trois jours à Fontainebleau, par la barrière des Gobelins et se rend au palais des Tuileries afin de prendre ses quartiers au pavillon de Flore.

Mais rapidement de nouvelles difficultés apparaissent. La principale concerne directement le couple impérial. Peu de temps après avoir été présentée au souverain pontife, Joséphine n'hésite pas à révéler qu'elle n'a jamais été « mariée religieusement » et que l'engagement civil contracté le 19 ventôse an IV (le 9 mars 1796) n'a encore reçu la bénédiction d'aucun membre du clergé catholique.

Fort mécontent, le pape avertit rapidement l'Empereur qu'il ne participera à la cérémonie qu'à la seule condition qu'une preuve d'administration de sacrement de mariage lui soit présentée avant le 2 décembre, jour choisi pour la cérémonie du sacre. Il ne peut, argue-t-il, se résoudre à «procéder à la triple onction d'une épouse illégitime» et ainsi accepter de consacrer une telle union. Napoléon se voit donc obligé d'accepter la condition *sine qua non*. Oserait-il pareil affront ? Ses conseillers prennent soin de lui rappeler qu'en 878 «Jean VIII a refusé de couronner Adélaïde, la femme de Louis le Bègue», parce que le mariage n'avait pas été avalisé à temps par le clergé français.

Aussi, dans la nuit du 10 au 11 frimaire, veille du grand jour, le cardinal Fesch, l'oncle de Napoléon, célèbre le mariage religieux des futurs couronnés.

Déjà, les premiers invités ont rallié la capitale de l'Empire. Les nombreuses invitations, que l'on appelle alors «lettres closes», ont été adressées aux principales personnalités de l'Empire, le but étant, comme l'a expliqué le décret impérial du 21 messidor an XII (10 juillet 1804), de réunir l'ensemble des hauts fonctionnaires du pays et dignitaires du régime. Napoléon en a intégralement dicté le contenu au secrétaire d'État Maret, en particulier pour les élus de Paris : «Messieurs, la divine Providence et les constitutions de l'Empire, ayant placé la dignité impériale héréditaire dans notre famille, nous avons désigné le

PRÉAMBULE.....	7
Fastes de l'Empire, époque faste?	7
LES GRANDES CÉRÉMONIES DE L'EMPIRE.....	11
LE SACRE.....	15
LE MARIAGE	33
LE BAPTÊME.....	57
TABLE DES MATIÈRES	69